

Pour se sentir bien dans son travail de carrossier peintre



Avoir une activité physique régulière



Dormir suffisamment



Avoir des repas réguliers et équilibrés



Respecter les dispositions de sécurité



Éviter les boissons alcoolisées



Éviter les substances psychoactives

Numéros utiles :

Tabac Info Service : 39 89 ou sur www.tabac-info-service.fr

Alcool Info Service : 0 980 980 930 ou sur www.alcool-info-service.fr

Drogue Info Service : 0 800 23 13 13 ou sur www.drogues-info-service.fr

Gardons le contact

Pour tout conseil concernant votre santé au travail, vous pouvez vous adresser à votre médecin du travail ou à l'infirmière en santé au travail sur l'un de nos sites de l'Ouest Hérault.



Siège social

79, avenue Georges Clémenceau
BP 40080
34502 Béziers Cedex
Tél. 04 67 09 27 70
Fax 04 67 09 27 79

Béziers Ouest

1, rue des Anciennes Carrières
3CA - ZAE Cantegals
34440 Colombiers
Tél. : 04 67 35 83 40

Béziers Est

19, avenue Jean Foucault
ZI - BP 40080
34502 Béziers Cedex
Tél. : 04 67 09 29 46

Agde

Centre Médical Vitalis
2, rue Dr. Schweitzer
Route de Rochelongue
34300 Agde
Tél. : 04 67 01 69 50

Bédarieux

PRAE Cavailly Coll
14, rue Aristide Cavailly Coll
34600 Bédarieux
Tél. : 04 48 44 01 50

Pézenas

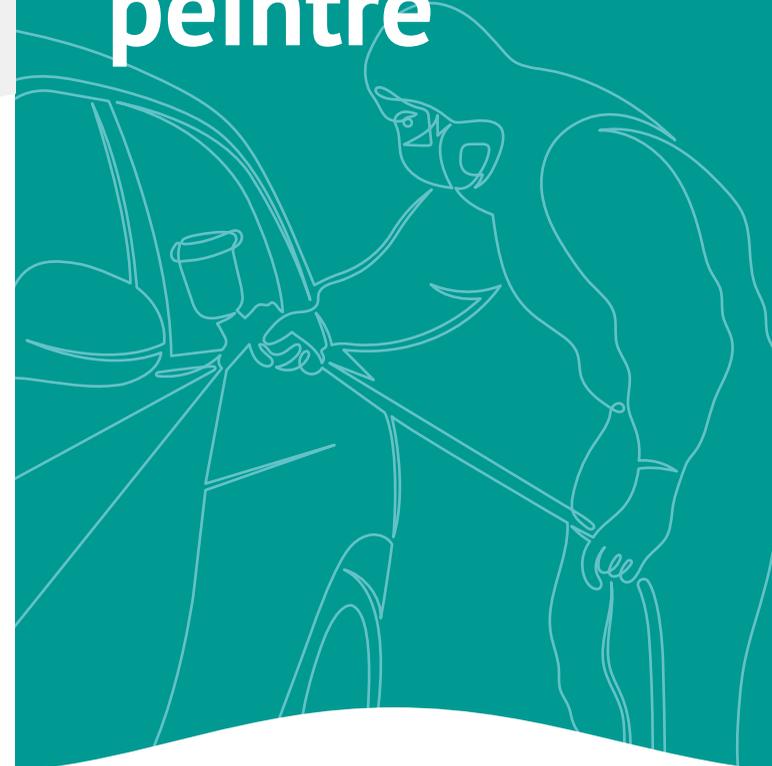
Immeuble Espace Laser
Boulevard Paul Vidal de Lablache
34120 Pézenas

www.aist-beziers.org

AIST.
SANTÉ TRAVAIL
Béziers Cœur d'Hérault

Association Interprofessionnelle Santé Travail
Béziers Cœur d'Hérault

Les risques liés au métier de Carrossier peintre



Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisation : Studio Asensò - Impression : Combes&Hund Béziers

AIST.
SANTÉ TRAVAIL
Béziers Cœur d'Hérault

Le métier de carrossier en un coup d'œil

Quels sont les risques du métier ?

Comment se protéger de ces risques ?



Utilisation de produits chimiques dangereux (peintures, dégraissants, décapants, diluants, résines, solvant et autres produits).



Intoxications cutanées : rougeurs, démangeaisons, peau sèche.
Autres réactions : irritations oculaires, maux de tête, vertiges, malaises, et dans certains cas développements de cancers.



Utilisation du matériel de protection (gants, lunettes).
Lire les étiquettes, refermer les pots, laisser les produits dans leur emballage et se laver les mains régulièrement.



Être en contact avec des poussières et des vapeurs d'échappement.



Intoxications respiratoires : toux, essoufflement, éternuement, nez qui coule, asthme,...



Utilisation du matériel de protection (masques) et éviter de respirer et mélanger les produits.



Utilisation d'outils coupants (disqueuses, meuleuses,...) et d'outils vibrants (ponceuses, marteaux,...).
Travail de soudure avec des outils électriques.



Se blesser soi et blesser les autres (coupures,...), avoir des fourmis dans les mains.
Brûlures et électrisations.



Laisser en place les protecteurs des machines et alterner les tâches.
Attention aux cheveux/vêtements flottants près des machines.
Brancher/débrancher les appareils avec les mains sèches. Si l'on se brûle : refroidir à l'eau immédiatement.



Travail dans le bruit causé par le travail du carrossier peintre et de ses collègues.



Apparition d'acouphènes (bourdonnements,...), fatigue, surdité prématurée.



Utilisation du matériel de protection (casque antibruit).



Pénibilité du métier : travail dans toutes les positions (accroupi, bras en l'air, sur sol glissant,...).



Avoir des douleurs articulaires, mal au dos et aux jambes, glisser et tomber.



Plier les genoux pour soulever du poids en se plaçant face à l'objet à porter et en portant des chaussures de sécurité. Se déplacer sans courir.



Travail régulier en équipe.



Être gêné par le travail des autres ou en être dépendant.



Rangement régulier du matériel et respect des consignes données.